



meylan
ma ville

N° 98 février/mars 2012

www.meylan.fr

[Prévention]

Internet : informer et échanger

6-7 | ACTUALITÉ

Habitat : une politique de logement équilibrée

11 | ASSOCIATIONS

Meylan « livre » ses rues avec Site et patrimoine meylanais

15 | EMPLOI

Le Comité de jumelage et la Ville accompagnent les étudiants dans leur recherche de stage

INFOS PRATIQUES

L'Hôtel de Ville

4, avenue du Vercors - BP 99
38243 Meylan Cedex.

Horaires du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi matin. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

04 76 41 59 00 – www.meylan.fr
mairie@meylan.fr

Horaires élargis à l'État civil

Il vous accueille de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 les lundis, mercredis et vendredis et de 8 h 30 à 18 h 30 les mardis et jeudis.

Service urbanisme

Il vous accueille les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h : sur rendez-vous pour toute demande sur la faisabilité d'un projet ou la consultation d'un dossier ; sur simple visite pour tout renseignement d'urbanisme.

L'Agence postale communale

Elle vous accueille du lundi au samedi, de 8 h 30 à 12 h. 3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors de ses heures d'ouverture : élu de permanence, 06 11 66 24 68 - Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53 - Police municipale, jusqu'à 22 h 30, 06 22 67 75 11

Correspondants de quartier

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée - Ile d'Amour : Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81
- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Buclos - Grand-Pré : Éric Pinard, 06 13 06 11 29
- Charlaix - Haut-Meylan - Maupertuis : Albert Lorca, 06 13 06 13 10

Service des naturalisations

Les naturalisations sont gérées par la préfecture. Accueil (bureau 222) les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.
04 76 60 34 00 – www.isere.pref.gouv.fr

Médiateur de proximité

Permanence téléphonique et accueil le mercredi, de 14 h à 17 h. 04 76 41 69 52

Pour l'information de tous

Les recueils des actes administratifs – décisions et arrêtés du maire, délibérations du conseil municipal – sont consultables à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, les ordres du jour et comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés sur les panneaux à l'entrée de la mairie.

Ressourcerie

Elle fonctionne, à la déchetterie, quatre

jours par semaine dont le samedi. Son but ? Réduire le volume des déchets en les valorisant. 0 800 500 027

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, comptes-rendus et l'ensemble des délibérations sur www.meylan.fr, rubrique Mairie, Conseil municipal.

Meylan ma ville, non reçu ?

Vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous souhaitez un exemplaire supplémentaire ? Vous pouvez vous le procurer dans les équipements communaux et à la mairie. Vous avez aussi la possibilité de le feuilleter au format pdf et de le télécharger sur meylan.fr. Prochaine parution : le 2 avril.

Avenue du Grésivaudan : le Département sollicité

Madame le maire vient d'adresser un courrier au Conseil général de l'Isère le sollicitant pour une réfection du revêtement de cette avenue dont il a la gestion. Dossier à suivre.

Bénévolat économique et social avec ECTI

Pré-retraités ou retraités, les membres de l'association Ecti sont d'anciens cadres et responsables d'entreprise et d'administration, des techniciens, artisans... mettant leurs compétences multi-disciplinaires au service des PME, PMI, administrations, collectivités, associations, organisations professionnelles... dans les secteurs de l'entreprise et du social. La délégation Isère compte 60 membres. Vous souhaitez comme eux transmettre vos acquis ? : 04 76 09 85 24 – ecti.38@wanadoo.fr

Isère amont : démarrage des travaux

Les travaux ont démarré fin janvier. Ils doivent permettre, dans un premier temps, de régler l'engravement du lit vif. C'est l'objectif des deux chantiers conduits cette année : arasement des bancs et création des deux plages de dépôt entre Brignoud et Domène. Les premières interventions sur les digues proprement dites seront programmées à partir de 2013. Plus d'informations sur www.symbhi.fr

Don du sang

Une collecte est organisée jeudi 29 mars, de 16 h 30 à 19 h 30, aux Aiguinards (cour de l'école).

La pêche en ligne !

Une petite révolution dans le monde de la pêche : vous pouvez désormais acheter votre permis de pêche sur internet : www.cartedepeche.fr Quelques avantages : pas d'attente, pas de déplacement. Disponibilité 24h/24 et 7j/7 en tout lieu disposant d'une connexion internet. En cas de perte de la carte,

10 réimpressions possibles par le pêcheur. Possibilité de paiement en deux fois pour la carte interdépartementale. Plus d'infos : <https://sites.google.com/site/belledonneaappma>,

Numéros utiles et d'urgence

- Demandes médicales : 0 810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 39 19
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Patrouille de la police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 5
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15

CITOYENNETÉ

Conseil municipal

Prochaines séances : les 6 février et 26 mars à 17 h 30.

COURRIER DES LECTEURS

Question

Bonjour,

Pouvez-vous me préciser les évolutions intervenues concernant les permis de construire ?

Pierre M.

Réponse

Depuis le 1^{er} janvier, les propriétaires peuvent ajouter sans permis de construire jusqu'à 40 m² à une construction existante, contre 20 m² précédemment. Désormais, les travaux d'extension compris entre 2 m² et 40 m² sont seulement soumis à déclaration préalable. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme "Urbanisme de projet", destinée à simplifier la vie des propriétaires suite à la loi Grenelle 2 de juillet 2010, s'applique lorsque le logement ne dépasse pas 170 m².

Cette rubrique est la vôtre ! Adressez-nous vos demandes d'informations, vos réactions et toutes questions, par courrier, à : Service communication Courrier des lecteurs Hôtel de Ville 4, avenue du Vercors, BP 99, 38243 Meylan Cedex ou par courriel : courrier-des-lecteurs@meylan.fr

édito

Nouvelles lignes de bus : la commune reste vigilante

Depuis le 16 janvier dernier et comme présenté dans le dernier numéro de *Meylan Ma Ville*, un nouveau schéma de lignes de bus a été mis en place par le SMTC, à son initiative, dans notre commune.

Nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises : ce schéma n'est pas à la hauteur des enjeux de notre territoire concernant les problèmes de déplacements subis au quotidien.

Elus et techniciens de la Ville se sont mobilisés contre plusieurs éléments constitutifs de ce projet, comme la suppression de la ligne 9 qui pénalise une grande partie d'usagers. De même, ils ont également relayé auprès des instances intercommunales les demandes des habitants et des unions de quartier concernant les transports publics. Certaines avancées ont été obtenues, des remarques ou propositions n'ont pas reçu d'échos positifs. D'autres alternatives sont encore en discussion.

Aujourd'hui, ce nouveau schéma de transport est en place. Il convient d'être pragmatique et au plus près de vos préoccupations. Aussi, après quelques semaines d'exploitation, la commune entend faire le point sur la qualité du service public rendu et proposer d'éventuelles améliorations à notre partenaire, le SMTC, sur la base des remarques que chacun d'entre vous aura eu le loisir d'exprimer.

Nous restons à votre disposition.

La municipalité de Meylan

En raison de sa candidature aux élections législatives et conformément à la loi électorale, madame le maire ne signera plus l'édito du journal jusqu'en juin 2012.



sommaire

n°98

Ma ville

En images p. 4 & 5

Actualité **Habitat** : une politique du logement équilibrée p. 6 & 7

Ils font Meylan p. 8 à 11



Ambition

- Une ville pour tous **Budget** : investir pour l'avenir p. 12 & 13
- Réussite éducative **Prévention** : usage des TIC, informer et échanger p. 14
- Qualité de vie **Emploi** : stagiaire à Didcot p. 15

Service public

- Solidarité **Ensemble** auprès des plus démunis p. 16

Horizon

Intercommunalité **Un nouveau centre de sauvegarde de la faune sauvage** p. 17

Expression politique Tribune libre p. 18

Concertation

Région urbaine grenobloise **Dernière ligne droite pour le SCOT** p. 19

Sport & culture p. 20 & 21

Détente Patrimoine meylanais p. 22

Agenda du mois Février et mars à Meylan p. 23 & 24

Directeur de la publication: Michel Bernard. Directeur de l'information: Olivier Ayet. Rédactrice en chef: Sandrine Delobelle. Rédaction: Marion Frison. Maquette et mise en page: Bienvenue sur mars. Ont collaboré à ce numéro: Sylvie Coursier, Yves de Langhe, Richard Gonzalez/Geaster, Agnès Graham-Bryce, Martin Léger, Pascale Mourain, Christophe Solignac. Correction: Carol Duheyon. Visuel de couverture: Phovoir. Photos: Élisabeth Carecchio, Sylvie Coursier, Yves De Langhe, Le Dauphiné Libéré (Photo du Cesi p. 8), DR, Guillaume Duris-fotolia, Geaster, Horizons, Martin Léger, Isabelle Moussu, Annabel Padilla, Agathe Pouteney, S. Ramdani-Santoro architectes (illustration p.6), Christophe Solignac, Dominique Urschfeld. Impression: Les Deux Ponts. Périodicité: mensuelle. Dépôt légal à parution. N° ISSN 07 616 066. Hôtel de ville, BP 99, 38243 Meylan Cedex. Tél: 04 76 41 59 26 Fax: 04 76 41 69 02. mairie@meylan.fr - www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 10 500 exemplaires, sur papier certifié FSC.

Imprimeur certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.



Le Père Noël à Meylan !

Le 17 décembre, le Père Noël s'est offert une balade dans les pôles commerciaux pour la plus grande joie des petits et des grands. Animations, distribution de friandises et de boissons chaudes, photos... ont donné un avant-goût de Noël.



À la pointe de l'innovation

Lutter contre le stationnement illicite grâce à un dispositif de capteurs sans fil enfouis dans le sol, et capables de détecter et de signaler à la police municipale les véhicules stationnés sur des emplacements gênants, via une plateforme web... C'est l'expérience à laquelle se prête Meylan, en partenariat avec Orange Labs, dans le quartier des Béalières, sur la place des Damiers. Marie-Christine Tardy, Jean-Luc Bessard, délégué régional Alpes France Télécom, et Vincent Gimeno, responsable unité de recherche et développement France Telecom, ont donné le coup d'envoi de l'opération le 13 décembre.



Plaine-Fleurie : pari tenu !

Réduction de la vitesse, sécurisation de la circulation, accessibilité des quais de bus, embellissement, les travaux de requalification de l'avenue, engagés en juin 2011 à l'issue d'une concertation, se sont achevés en décembre, conformément au calendrier. Coût de l'opération : 800 000 €.



✦ Accueil en musique

Le 5 décembre dernier, le maire, Marie-Christine Tardy, entouré des élus, a accueilli les nouveaux Meylanais à la Maison de la musique. L'occasion de leur faire découvrir la commune, son histoire, ses services et son réseau associatif. La soirée s'est poursuivie par un mini-concert interprété par le quintet de Laurent Chofflet, professeur à la Maison de la musique, avant de se prolonger autour d'un cocktail.



✦ Vœux : sous le signe du sport

Le 12 janvier dernier, les élus ont présenté leurs vœux aux acteurs de la vie économique et associative, qu'ils recevaient au gymnase du Charlaix, à l'occasion d'une cérémonie placée sous le signe des valeurs du sport, et plus particulièrement de l'escrime, qui fera vibrer la commune cette année : Open handi-valide en février, championnat de France de sabre les 25 et 26 mai et Eurosabre en octobre. Durant la soirée, les Trophées sportifs ont été remis (lire p. 20).



✦ Fête de l'année nouvelle

300 seniors étaient présents au gymnase du Charlaix, le 14 janvier dernier, à l'invitation du CCAS et de la Ville, pour la traditionnelle Fête de l'année nouvelle. Buffet, concert du groupe Artemix, bal animé par l'orchestre de Dominique Santacroce, orgue de barbarie... les convives ont débuté l'année dans la convivialité.



✦ Noël chez les tout-petits

Il y avait affluence, le 20 décembre, dans les structures Petite-enfance, pour fêter Noël avec les tout-petits et leurs parents. L'occasion de se retrouver autour d'un goûter convivial, après le spectacle, et pour certains, d'apercevoir le Père Noël.



Le Programme local de l'habitat 2010/2015

prévoit la livraison d'une moyenne de 518 logements supplémentaires à Meylan, dont 30 % de logements aidés.

PLH et autres documents d'urbanisme

Le PLH doit être compatible avec les grandes orientations définies par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). De la même manière, le Plan local d'urbanisme (PLU) doit être conforme aux stipulations du PLH.

PLAI ou PLS ?

Le **PLAI** (Prêt locatif aidé d'intégration) finance le logement des ménages, qui rencontrent des difficultés d'insertion.

Le **PLS** (Prêt locatif social) est destiné à financer des logements correspondant à des niveaux de loyers et de ressources supérieurs au Prêt locatif à usage social dans des zones à marchés tendus.

[Habitat]

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT EQUILIBREE

Le PLH 2010/2015 a été adopté le 3 décembre 2010 par le conseil de communauté de Grenoble Alpes Métropole. Meylan signera prochainement avec la Métro une convention d'objectifs déclinant ses obligations.

Pour faire face à une forte demande de logements, le PLH (Programme local de l'habitat), piloté par la Métro, prévoit une augmentation du nombre de logements dans l'agglomération d'ici 2015, dans les parcs privés et publics. À Meylan, l'objectif a été fixé dans une fourchette comprise entre 339 et 643 logements supplémentaires.

« *L'hypothèse basse comptabilise les opérations assurées de voir le jour, tandis que l'hypothèse*

haute prend en compte les opérations liées à la révision du Plan local d'urbanisme », précise Anne Trillat, chef du service Urbanisme. Dans les deux cas, la part des logements PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) devra atteindre 30 % des logements locatifs sociaux produits, auxquels s'ajouteront des logements en accession sociale à la propriété. Entre 22 et 49 en fonction de l'hypothèse retenue. Ce programme de

PLH

Le Programme local de l'habitat (PLH) est le principal outil de définition d'une politique de l'habitat sur un territoire intercommunal. Ce document stratégique, élaboré avec les acteurs locaux, définit les principes et les objectifs en matière de politique de logement à l'échelle d'un territoire. Il couvre l'intégralité du territoire des communes membres et est établi pour une durée de six ans minimum.

[La parole à...]

construction doit se doubler d'un effort de requalification du parc existant. La Ville s'est engagée à investir, durant la durée du PLH, 300 000 € dans le dispositif Mur/Mur, initié par la Métro. Inscrit dans le Plan climat de l'agglomération auquel la Ville adhère, il vise à améliorer l'isolation et le confort des propriétés privées construites entre 1945 et 1975. Concrètement, la Ville abondera les subventions versées par la Métro aux copropriétés engageant des travaux d'isolation.

Le troisième volet de la convention d'objectifs concerne, et c'est nouveau, la gestion des attributions de logements sociaux. « Ils représentent 32 % du parc locatif. Nous en sommes d'autant plus fiers que la réalisation des logements sociaux dans le cadre du PLH 2004-2009 s'est faite dans sa grande majorité sans outil réglementaire et grâce à la capacité de concertation et de négociation de la commune. Ils permettent d'apporter des réponses à des personnes ou des familles qui, autrement, basculeraient dans la précarité », souligne Hélène Viard-Gaudin, conseillère municipale déléguée au logement. Jusqu'à présent, la Métro ne s'occupait que du volet production. La commission sociale du conseil de l'habitat, créée le 18 novembre, est désormais chargée de l'attribution intercommunale du contingent PLAI.

Marion Frison

MICHEL BERNARD,

Premier adjoint au maire



Un mot d'abord sur le bilan du PLH 2004/2009 ?

Au cours de cette période, le nombre de logements neufs à Meylan a été de 423, soit 111 logements de plus que les obligations fixées par la Métro dans le cas de l'hypothèse la plus élevée. Par ailleurs, 138 logements sociaux ont été créés, ce qui représente 33 % des livraisons de la période. Nous en sommes fiers et cette réalité contredit tous les discours de l'opposition concernant la politique du logement à Meylan.

Quel est l'état d'esprit qui a guidé la majorité municipale dans l'élaboration de ce PLH ?

Le précédent PLH ayant été une réussite, nous avons décidé de poursuivre l'effort, en l'augmentant pour répondre tout simplement à une demande de logements toujours en croissance. Ce qui nous a guidé, c'est notre volonté de conjuguer ces efforts de construction avec la préoccupation de protéger le cadre de vie des Meylanais. Nous ne sommes pas des dogmatiques de la densification. Ce ne fut donc pas chose simple, compte tenu des fortes exigences de nos partenaires de la Métro. Nous avons tenu, forts du soutien d'une grande majorité de Meylanais qui partagent cet état d'esprit. Nous veillerons tout particulièrement à la qualité de l'insertion des projets dans le paysage meylanais, en lien avec les riverains concernés. Là aussi, ce n'est pas toujours chose facile, mais chacun doit avoir à l'esprit que nous faisons aux mieux des deux objectifs : pouvoir offrir du logement abordable, notamment aux enfants des familles meylanaises, tout en préservant le cadre de vie de proximité.

« À cet égard, comme notre PLU, le Programme local de l'habitat est équilibré. »

Vous privilégiez aussi l'accession sociale à la propriété

Nous tenons effectivement à ce qu'une partie des logements construits le soit en accession sociale. Ce n'est pas parce qu'ils ne rentrent pas dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi SRU, que nous devons nous abstenir de permettre à des familles de devenir propriétaires de leur logement à Meylan malgré le coût élevé du foncier. C'est une volonté très clairement exprimée par la majorité municipale et qui se traduit très concrètement dans ce projet de PLH.

La nouvelle commission sociale du conseil de l'habitat va-t-elle induire des changements dans le mode d'attribution des logements sociaux ?

Je tiens d'abord à préciser que la commune reste guichet d'enregistrement des dossiers, et que nous continuerons, comme par le passé, à attribuer une partie des logements. Encore faut-il rappeler que nous ne gérons que 25 % maximum des attributions, les autres étant du ressort des réservataires de droit (État et collectivités locales) ou des réservataires conventionnels (employeurs, bailleurs...). La nouvelle commission sociale du conseil de l'habitat n'examinera, pour sa part, que les demandes s'inscrivant dans le cadre du PLAI (Prêt au logement social d'insertion). Autrement dit, du contingent des logements sociaux d'insertion attribués sur signalement des assistants sociaux de secteur. Dans le cadre d'un suivi d'insertion cohérent, l'élue au logement, Hélène Viard-Gaudin, sera présente à la commission sociale intercommunale de l'habitat, afin de soutenir nos dossiers et de privilégier au maximum la notion de proximité.

[En bref]

Le logement social en chiffres PLH 2004-2009

- 13 500 demandes dans la Métro
- 1 617 demandes citent Meylan parmi leurs choix
- 411 dossiers déposés à Meylan.

- Engagement Ville de Meylan : 312 logements (hypothèse haute)
- Réalisés : 423 logements dont 33 % de logements aidés

[Initiative]

INOvallÉE ATTIRE LE CESI

Cet organisme majeur d'enseignement supérieur et de formation professionnelle a choisi de revenir s'installer à Meylan, pour profiter d'un tissu économique porteur et d'un cadre de vie unique.



« Pour nous, il était important de nous retrouver au cœur de la technopole Inovalée, synonyme d'entreprises performantes et d'environnement de qualité, dans la verdure et avec toutes les facilités d'accès et de stationnement », résume Béatrice Douillet, directrice du CESI Grenoble. Un quasi-retour aux sources pour cet

organisme d'abord installé à Grenoble en 1974, qui effectua un premier passage à Meylan à la fin des années 1990. Cette fois, le CESI s'est doté de locaux entièrement remis à neuf sur une surface de 650 m² adaptée à ses ambitions de développement. C'est ici, chemin du Vieux-Chêne, que le CESI a souhaité étoffer la palette de ses formations métiers qualifiantes et des différentes activités de sa marque Cesi-Entreprises, dans des domaines aussi prisés que l'informatique, les ressources humaines, la gestion de projets ou encore la QSE (qualité-sécurité-environnement).

Engagement sociétal

Doté d'une école d'ingénieurs délivrant des masters spécialisés et labellisés, le CESI profite de son installation à Meylan pour ouvrir aussi une école supérieure d'informatique. Proposant une pédagogie innovante basée sur des petits groupes de travail, cette école au carrefour de la recherche et de l'industrie veut notamment permettre aux bacheliers de profiter de la dynamique des 320 entreprises d'Inovalée. Un élargissement de l'offre qui traduit un vrai engagement sociétal : « Le CESI a été créé par les entreprises, et c'est à leurs besoins que nous voulons répondre, tout en offrant un ascenseur social aux personnes qui ont envie de se former à des métiers d'avenir », développe Béatrice Douillet. L'établissement, qui fait appel à 90 intervenants externes, prévoit d'accueillir près de 200 stagiaires et étudiants en 2012.

Richard Gonzalez

Contact : 04 38 70 11 80 – 7 chemin du Vieux-Chêne.

[Made in Meylan]

ÇA ROULE POUR INPULSE BIKES !

Champion de VTT Trial, le Meylanais Cédric Fontenoy, 26 ans, a choisi de transformer sa passion en projet d'entreprise.



Le VTT Trial est un sport aussi physique que spectaculaire.

Il s'agit, sur un VTT sans selle, de franchir des obstacles sans mettre le pied par

terre. Dans la région grenobloise, entre carrières abandonnées, équipements urbains et montagne, les terrains de jeux ne manquent pas. Voilà plus de 15 ans que Cédric Fontenoy « escalade » murs, blocs rocheux et autres parpaings sur ces drôles de vélos. Des vélos haut de gamme qu'il fabrique lui-même désormais, et qu'il vend un peu partout en France. « L'idée m'est venue de créer ma propre activité quand j'ai eu des difficultés pour faire monter mes vélos par

mes partenaires habituels », explique ce jeune diplômé en conception. Pour promouvoir sa marque Inpulse Bikes, rien de mieux que le réseau, qu'il connaît comme sa poche : « Je réalise des démonstrations sur des événements sportifs locaux. Rhône-Alpes est une région majeure pour le VTT Trial. » Cédric dispose aussi de sa propre équipe de pilotes, qui véhicule la marque au gré de ses déplacements à l'étranger. Car Inpulse Bikes nourrit aussi des ambitions internationales. D'abord auto-entrepreneur, Cédric Fontenoy se lance cette année dans la grande entreprise, un changement de statut qui va lui permettre d'exporter ses vélos, tout en déployant une nouvelle stratégie : Inpulse Bikes devrait ainsi élargir sa gamme d'engins sur un segment moyen, afin de toucher une plus vaste clientèle.

Richard Gonzalez

Chiffres-clés

10 ans

L'âge où Cédric Fontenoy a commencé le VTT Trial. L'année suivante, il se lançait dans la compétition. Il a été vice-champion de France et a figuré plusieurs années dans le TOP 15 en Coupe du monde.

2009

Création d'Inpulse Bikes.

2012

Transformation de son activité en EURL.

1 800 €

Prix de vente moyen d'un vélo haut de gamme.

1 vélo/semaine

vendu en 2011.

[En bref]

Profession agriculteur

Le 5^e salon de la création, reprise d'activité agricole et rurale se tiendra le 9 février, de 9 h à 17 h, à la Maison des agriculteurs à Grenoble. Au programme : expositions, conférences, ateliers et entretiens individuels. Entrée libre.

Renseignements et inscriptions : 04 76 20 67 01 point-accueil-installation@isere.chambagri.fr

Cegelec s'électrise pour Meylan

Installée pendant trente ans sur le site d'Alstom à Grenoble, cette entreprise qui conçoit des solutions adaptées pour les grands équipements de production d'énergie a choisi d'emménager à Meylan, sur la zone d'Inovallée. Des raisons de cadre de vie, de commodités et de déplacements ont poussé Cegelec à faire ce choix parmi cinq projets d'implantation. 130 personnes travaillent dans l'entreprise, dont 90 en bureau d'études, qui compte parmi ses clients des grands comptes tels qu'EDF, le CEA, Areva ou encore Alstom.

**Poussée de croissance pour Assystem**

L'agence meylanaise du groupe Assystem organisait en ce début d'année une soirée portes ouvertes pour les familles de ses collaborateurs. But : rappeler les valeurs de l'entreprise en fêtant une année 2011 de belle croissance, avec près de 50 embauches à la clé.

Le groupe d'ingénierie et de conseil en innovation français, fort de 10 000 personnes dans le monde, compte 150 salariés rattachés au centre de Meylan. Historiquement créé dans les années 1960 pour accompagner le démarrage de sites industriels complexes, Assystem travaille à Meylan avec Schneider Electric sur le développement de nouveaux produits, ainsi qu'avec Rolls Royce et Caterpillar. Impliquée notamment dans les problématiques d'efficacité énergétique, l'entreprise mène le projet i-planet, qui vise à proposer des systèmes de pilotage de l'énergie dans l'habitat depuis son smartphone.

Assystem s'était déjà distinguée il y a quatre ans en concevant une voiture semi-électrique.

[Job infos]**Soutien prolongé pour l'embauche des alternants**

La mesure devait prendre fin au 31 décembre 2011. Le ministère du Travail et de l'Emploi a finalement prorogé jusqu'au 31 juin l'aide à l'embauche d'un jeune de moins de 25 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation supplémentaire dans les PME. Les entreprises de moins de 250 salariés peuvent ainsi bénéficier pendant un an d'une exonération de charges patronales pour toute embauche d'un jeune rentrant dans cette catégorie. L'aide s'applique au titre des contrats dont la date de début d'exécution est comprise entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2012. Conditions : l'entreprise ne doit pas avoir procédé à un licenciement économique sur le poste pourvu par l'alternant supplémentaire dans les six derniers mois et le jeune alternant ne doit pas avoir appartenu à l'effectif durant cette période. L'entreprise doit envoyer sa demande à Pôle Emploi dans les deux mois qui suivent l'embauche.

Richard Gonzalez**zoom sur Inovallée****Le 1^{er} mars, la Ville et l'association Inovallée organiseront une réunion d'information et d'échanges.**

Elles accueilleront, dans l'auditorium d'Orange Labs, les chefs d'entreprise d'Inovallée, les principaux employeurs de Meylan et les représentants des partenaires institutionnels de la technopole : Chambre d'industrie et de commerce de Grenoble, Medef (Mouvement des entreprises de France) et CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises), afin de les informer sur les grandes étapes opérationnelles de la redynamisation de la zone.

Au programme, la présentation des dossiers en cours et notamment des appels à projet sur Malacher sud, le projet de pépinière d'entreprises, l'état d'avancement des travaux de rénovation du chemin du Vieux-Chêne, le plan cluster-lumière et les travaux de signalétique. Il sera également fait un focus sur la charte des espaces verts récemment élaborée.

Autant de sujets sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.



Plus d'infos sur www.meylan.fr,
rubrique Inovallée

[Voisin voisine]

PIERRE ÉDOUARD POURADIER DUTEIL ET MAXIME SBEGHEN PARTEZ EN « COURSE FACILE » !



Faire ses courses rapidement à Carrefour Meylan est désormais possible grâce à l'application Iphone de géolocalisation que deux étudiant meylanais ont mis au point.

Si vous repérer dans un supermarché constitue pour vous une mission digne de « Koh Lanta », ces deux étudiants de

22 ans vont vous aider à gérer ce qui peut ressembler à un gigantesque labyrinthe. Ils viennent en effet de concevoir « Course facile », un site web mobile de géolocalisation de produits en magasin qui permet de préparer son itinéraire en fonction de sa liste d'achats. Son fonctionnement est simple et astucieux : vous allez sur cette page pour faire d'abord votre liste de courses, puis vous sélectionnez le choix des produits. Une fois cette opération effectuée, « Course Facile » trie les articles et affiche le plan du magasin avec votre itinéraire optimisé. « L'idée m'est venue, explique Maxime, quand je me suis retrouvé à devoir faire les courses pour ma mère ; j'ai passé du temps à chercher dans les rayons et à m'énerver, d'où l'idée de créer cette application avec Pierre Édouard, qui lui est calé en informatique ». Une entreprise qui, depuis septembre dernier, a représenté des centaines d'heures de travail en programmation, conception et design. En pleine ébullition, le domaine du « localiser pour simplifier » se développe très vite et nos deux étudiants espèrent étendre leur application à d'autres secteurs comme le bricolage, la maison, la décoration. Bonne chance à cette jeune startup française qui a su faire preuve d'innovation dans le secteur très prometteur du « shopping mobile ».

Sylvie Coursier

Contact : course.facile.app@gmail.com

[Artisan]

LA PASSION DES FRUIT ET LÉGUMES

Jean-Marc Alaimo, primeur,
cultive la qualité.



Avant de travailler, durant huit ans, à Grenoble, aux Halles Sainte-Claire, Jean-Marc Alaimo a géré l'enseigne « Au Potager », dans le Haut-Meylan pendant 13 ans. Depuis le 17 août dernier, il a réinstallé son activité à Meylan, rue des Aiguinards. « Meylan me manquait, car je suis un Meylanais depuis 1974. Quand j'ai appris que « Meylan Fruits » était à reprendre, j'ai sauté sur l'occasion », explique-t-il. Avec des étals qui

changent selon les saisons, ici, fruits et légumes s'achètent les yeux fermés et faire son marché est synonyme de qualité et de convivialité.

« C'est mon beau-père qui m'a appris le métier, lui-même primeur pendant 50 ans, poursuit Jean-Marc. Je sillonne beaucoup de routes pour trouver les bons produits, tout en privilégiant les producteurs locaux. Même si le mode de consommation change, car aujourd'hui les ménages cuisinent moins, on assiste cependant à une progression des ventes ; les clients privilégient la qualité. » Jean-Marc Alaimo est un passionné avant tout. Sélectionnés avec rigueur, ses produits font sa notoriété.

Le magasin développe également la vente de confitures et de coulis d'un artisan de Charnècles et des jus de fruits naturels sans conservateurs. Autre spécialité, la confection de paniers de fruits et de légumes pour les fêtes, mariages, anniversaires et soirées.

Sylvie Coursier

[En bref]

Emploi 38

Cette association intermédiaire, qui a une antenne à la MIE, assure auprès des particuliers des services à domicile (ménage, repassage, vitres, petites courses) en permettant à des personnes à la recherche d'un emploi de s'inscrire dans un parcours professionnel. Le particulier n'a qu'un seul interlocuteur, l'association, qui assure remplacements, encadrement et formation si nécessaire. Chaque mois, elle émet une simple facture, le libérant de toute démarche administrative (paiement CESU préfinancé accepté, la moitié des sommes dépensées déductibles des impôts sur le revenu).

www.emploi38.com
04 76 44 93 11

« Aspa run pour Madagascar »

Le club Aspa athlétisme finalise l'organisation, avec l'UQBGP, d'un parcours (course à pied, marche rapide), ouvert à tous, à travers les parcs de la ville, qui se déroulera samedi 28 avril. L'intégralité du produit des inscriptions sera reversé au profit de l'association FI.MI.TSA.

Plus d'infos dans notre prochain numéro.

Contact : 06 87 73 95 25
06 86 38 29 89

<http://sites.google.com/site/aspaathletisme/>

[Associations]

MEYLAN « LIVRE » SES RUES

Après plusieurs années de recherches et d'écriture, l'association Site et patrimoine meylanais présente son premier livre dédié à l'origine des noms des rues.



Aujourd'hui, Meylan est parcourue par plus de 200 chemins et rues qui ont chacun leur histoire. Mais pourquoi leurs noms ignorent-ils les hommes, les faits historiques? Réunie autour de Monique Pic, instigatrice du projet, c'est une équipe de huit personnes qui nous livre ses découvertes.

Contact :
www.siteetpatrimoine-meylanais.fr
siteetpatrimoine-meylanais@gmail.com

« Lors de nos différentes animations, sorties et conférences, nous nous sommes rendu compte que les noms des rues interpellaient bon nombre de personnes, raconte Monique Pic. En explorant le sujet, nous nous sommes aperçu de la spécificité de Meylan, qui n'a quasiment aucun nom de personnalités. Nous avons découvert les racines latines, germaniques, celtes et patois franco-provençal de la plupart des noms existants. »

Saviez-vous que « Aiguinards », qui vient du franco-provençal « aigue » (eau) et « nard » (noir) signifiait eaux boueuses et désignait une zone humide entre Meylan-le-Haut et Meylan-le-Bas qu'empruntaient les paysans et leurs bêtes pour aller jusqu'aux champs à l'Île d'Amour? À travers l'historique des quartiers et des rues, l'association propose de

remonter le temps, au commencement de ce qui a donné naissance à des noms, aujourd'hui si familiers.

Constitué de textes largement illustrés de photos, documents et plans, cet ouvrage, entre manuel historique et recueil d'anecdotes, fait de chaque rue une petite histoire.

Passionnés d'histoire ou simple curieux, les Meylanais qui veulent connaître l'origine du lieu où ils habitent, exciter leur curiosité qui les conduira à visiter d'autres quartiers au cours de leurs balades et mieux connaître leur ville, prendront plaisir à le parcourir.

Sylvie Coursier

Sortie en mai prochain, avec le soutien de la Ville, du conseil général et de Syntégra. 230 pages illustrées de photos, documents et plans.

[En bref]



**Tohu-bohu :
« La tête au vent »**

L'association Horizons organise la 7^e édition de Tohu-Bohu, la grande fête du jeu à Meylan, qui se déroulera le samedi 31 mars au Clos des Capucins. Gratuite et ouverte à tous, cette manifestation vous fera découvrir les prouesses du vent et le plaisir du jeu. Vous y

trouvez des animations pour petits et grands, des centaines de jeux en accès libre, des ateliers autour du vent, de la musique, des spectacles... Dans cette journée pleine d'aventures, une quête vous sera proposée avec des énigmes et des défis pour enfin clôturer ces festivités par une surprise de taille. Des navettes gratuites seront à disposition tout au long de la manifestation. Elles partiront du lycée du Grésivaudan et vous amèneront directement aux Clos des Capucins. Alors n'attendez plus et réservez déjà votre samedi !

Vous pouvez aussi rejoindre Horizons en devenant bénévole.

**Contact : Horizons,
16 rue des Aiguinards,
38240 Meylan. 04 76 90 32 85
www.horizons-meylan.com**

Journée propre aux Béalières

Comme chaque année, l'Union des habitants du quartier des Béalières, en partenariat avec Horizons et La Métro, organise une journée de ramassage de déchets dans le quartier. Le but : nettoyer le quartier, mais aussi démontrer que la propreté est l'affaire de tous, quel que soit

l'usage que l'on fait des lieux.

Samedi 31 mars, dès 10 h, à la Maison de la Clairière.

Troc de plantes

Organisée par l'Union de quartier du Haut-Meylan, la 13^e édition se déroulera le 25 mars, de 10 h à 13 h 30, à la grange des Capucins. Dans une ambiance très conviviale, tout s'échangera : graines, boutures de la saison passée, jeunes plants issus de graines semées à la fin février, mais aussi conseils et astuces de jardiniers.

UQHM : <http://uqhm.free.fr>



Le projet de réaménagement des locaux d'Horizons, vu depuis le patio.

[Budget]

INVESTIR POUR L'AVENIR

Le 20 décembre dernier, en adoptant un budget prévisionnel d'un montant de 40,5 M€, la Ville a affiché sa détermination d'investir pour le maintien de la qualité de vie et pour relever les défis de demain.

Les travaux de réhabilitation du restaurant du Habert sont achevés. « Ce chantier a été réalisé dans la foulée de la fusion des écoles primaires Buclos et Grand-Pré, afin de garantir la qualité de l'accueil en restauration scolaire. Le nouvel espace, plus accessible et plus fonctionnel, contribue au confort des enfants », se réjouit Catherine Damond-Allemand, adjointe déléguée à l'éducation.

D'autres chantiers d'envergure viennent de démarrer : la réhabilitation-extension des locaux d'Horizons, dont la livraison est prévue pour l'été 2012, et l'extension de la Maison de la musique, qui permettra, dès la fin de l'année, de réunir en un même lieu l'ensemble des pratiques musicales. D'autres réalisations suivront, comme la piscine

découverte, notamment. « De façon plus récurrente, nous poursuivons également une politique dynamique en matière d'entretien et de mise en accessibilité du patrimoine communal », précise Damien Guiguet, adjoint délégué à la prospective et aux finances. Ces investissements, qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par l'équipe municipale en 2008, témoignent d'une ambition de développement et d'une volonté d'anticipation face aux enjeux auxquels est confrontée la ville.

Plus globalement, le budget prévisionnel 2012 se traduit par une politique d'investissements dans des projets qui préservent la qualité de vie ou qui confortent le tissu économique et par une politique de proximité qui répond aux besoins des

Meylanais.

Pour le financer, la Ville mise sur la poursuite d'une gestion rigoureuse, et les services seront attentifs à limiter la hausse de leurs charges de gestion courante. La marge nette d'autofinancement, autrement dit après remboursement du capital de la dette, devrait atteindre 1 M€ environ. Ce qui ne suffira pas à financer les investissements prioritaires. « Grâce à la gestion prudente que nous menons depuis 2001, nos finances sont structurellement saines et nous permettent dans cette période difficile d'emprunter pour investir, afin de répondre aux besoins des habitants et de soutenir l'activité économique et l'emploi », précise l'élu.

Marion Frison

Les recettes

- Recettes fiscales : 53,33 %
- Emprunt : 18,38 %
- Dotations de l'État et participations d'organismes privés : 9,96 %
- Recettes d'activité (périscolaire, Cine, CEMVM...) : 5,56 %
- Autres produits de gestion courante : 3,36 %
- Autofinancement brut : 6,81 %
- Subventions d'investissements : 1,23 %
- Cessions d'immobilisations : 0,11 %
- Dotations d'investissements : 1,35 %

Recettes d'activités : en hausse

En 2010, la mise en place d'une politique tarifaire plus équitable, qui s'est traduite par une réduction du coût pour 90 % des usagers meylanais, a entraîné une hausse de la fréquentation et donc des recettes.

UN BUDGET DE 40,5 M€ RENFORCÉ EN INVESTISSEMENTS

En chiffres

10,3 M€	27,2 M€	3 M€
Dépenses d'équipement	Dépenses de fonctionnement	Annuité de la dette

[Questions réponses]

DAMIEN GUIGUET, Adjoint délégué à la prospective et aux finances



Un mot sur le contexte ?

Il est difficile, aux plans national et local. Les prévisions de croissance sont modestes, de l'ordre de 1 %. La dotation globale de fonctionnement de l'État est en baisse, dans le cadre du plan de rigueur du gouvernement. Nos partenaires, le Conseil général et la Métro, réduisent leurs subventions. Les transferts de compétences entre collectivités et l'évolution de la fiscalité aggravent une situation déjà tendue. Ces éléments constituent un défi pour l'équilibre des budgets des collectivités territoriales. En dépit de ces difficultés, nous nous sommes attachés à construire un budget équilibré, au service de tous les Meylanais, en maintenant le périmètre et la qualité de notre service public.

Vous avez annoncé une hausse des investissements. En période de crise, n'est-ce pas risqué ?

Nous avons programmé des investissements à hauteur de

10,5 M€, soit une baisse de 50 %. C'est logique, dans la mesure où nous arrivons au stade où les opérations lancées en début de mandat arrivent à maturité. D'autre part, en menant depuis 10 ans une politique rigoureuse de maîtrise des frais de structure, nous sommes en mesure d'agir au moment où nos concitoyens et le tissu économique en ont le plus besoin.

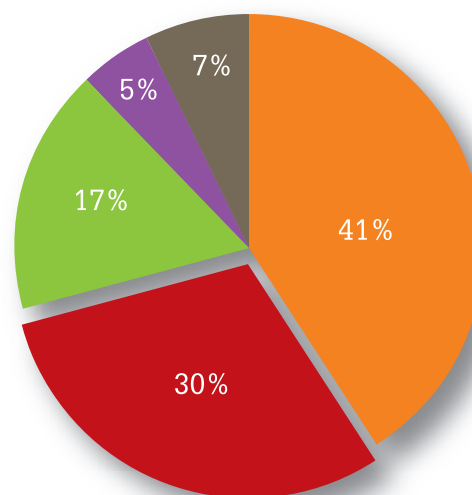
Quelle logique a présidé au choix des investissements ?

Nous avons construit notre budget dans le respect des objectifs fixés pour la mandature : réussite éducative, maintien de la qualité de vie et service communal en faveur d'une ville pour tous.

Nous avons également privilégié la requalification d'Inovalée, afin de conforter le tissu économique en faveur de l'emploi. C'est essentiel en période de crise. Autre avantage, en créant de nouvelles bases fiscales qui apporteront à moyen terme un surcroît de recettes sans augmenter nos taux d'imposition communaux, nous préparons l'avenir.

40,5 M€ pour répondre aux besoins des Meylanais et préparer l'avenir

(investissements et fonctionnement confondus)



■ Qualité de vie : 16,6 M€ (41 %)

Aménagement urbain et développement durable, vie citoyenne, politique sportive et culturelle, politique sociale...

Exemples d'actions en 2012 : aménagements hydrauliques contre les crues, réaménagement et sécurisation de voiries (Chaumetière, Chartreuse, Carronnerie...), soutien à l'opération Mur/Mur, extension de la Maison de la musique, soutien au spectacle vivant (Hexagone Scène nationale et musiques actuelles)...

■ Réussite éducative : 12 M€ (30 %)

Missions éducatives.

Exemples d'actions en 2012 : modernisation des équipements (locaux d'Horizons, finalisation du plan d'informatisation des écoles), amélioration de la qualité d'accueil petite enfance, renforcement des chantiers jeunes, poursuite des actions intergénérationnelles, accompagnement des écoles aux sorties et projets culturels, scientifiques et sportifs...

■ Un service public communal pour tous : 7 M€ (17 %)

Exemples d'actions en 2012 : promotion de la zone, réaménagement des locaux de l'Hôtel de ville, maintien de la qualité du service minimum d'accueil en cas de grève dans les écoles...

■ Requalifier Inovalée pour l'emploi : 1,9 M€ (5 %)

Exemples d'actions en 2012 : promotion de la zone, réhabilitation des espaces publics (signalétique, espaces verts), portage foncier via la SPLA (Société publique locale d'aménagement)...

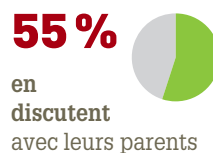
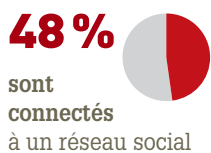
■ Annuité de la dette : 3 M€ (7 %).



Retrouvez le budget sur www.meylan.fr,
rubrique Budget municipal

INTERNET : LA PROTECTION PASSE PAR LA PRÉVENTION

Les 8/17 ans et internet en chiffres



Source : sondage TNS Sofres juin 2011.

[Prévention]

USAGE DES TIC : INFORMER ET ÉCHANGER

Cybercriminalité, pornographie... Les parents ne sont pas toujours conscients des violences auxquelles s'exposent leurs enfants en utilisant les nouvelles technologies.



Parallèlement aux interventions dans les écoles, la Ville organise le 15 mars une conférence à l'attention des parents.

Les réseaux sociaux, les blogs, les chats et les forums sont des outils extraordinaires, mais susceptibles de mettre les enfants seuls face à des situations à risque. À l'issue d'une réflexion conjointe avec les enseignants, la commune a lancé cette année une campagne de prévention dans les établissements scolaires. « Il ne s'agit pas de diaboliser ces pratiques, mais de sensibiliser les enfants aux conséquences des dérives d'Internet et aux dangers du monde virtuel. Et de faire prendre conscience aux familles qu'entre photos volées, insultes par blogs et contenus violents, les enfants ne sont pas toujours en sécurité en ligne », explique Véronique Aussedat, conseillère municipale déléguée à la prévention.

Les lycéens ont eu la primeur de l'opération dès novembre. L'association Effet Act s'est produite dans les classes de seconde dans Life tower.com ; ou l'histoire de Coralie, une adolescente timide, prisonnière du monde virtuel, qui tombe amoureuse de Josh sur la toile. Très vite, le conte de fées vire au cauchemar... Deux autres interventions auront lieu prochainement dans les collèges. La gendarmerie interviendra sur la cybercriminalité auprès des élèves de 3^e, tandis que « Action Innocence », une association suisse reconnue pour sa lutte contre les abus impliquant les enfants sur Internet, animera un débat dans les classes de 4^e. Enfin, l'animateur TICE (Technologies de l'information et de la

communication pour l'enseignement) de la Ville interviendra dans les écoles primaires. De leur côté, les parents sont invités à assister à une conférence consacrée à l'utilisation par les jeunes d'Internet et des réseaux sociaux, le 15 mars à l'espace 180 du LGM. « Des parents s'interrogent sur leur rôle. Nous souhaitons leur donner des clés pour qu'ils aident leurs enfants à développer leur sens critique et à ne pas se laisser envahir par le monde virtuel », explique Catherine Damond-Allemand, adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse. Les parents pourront suivre des séances d'information sur l'utilisation de Facebook à partir d'avril (lire aussi p. 16).

Marion Frison

Respect et estime de soi

« Quelques mots suffisent à rendre un homme heureux ou à le pousser au désespoir », écrivait Freud. C'est aussi le propos de « Mots dits », de la Cie Effet Act, qui s'est produite les 16 et 17 janvier devant les classes de 5^e des collèges meylanais, invitant le spectateur à prendre conscience des pensées qu'il exprime, et à voir comment elles agissent sur les autres. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention de la violence, de respect de l'autre et d'estime de soi de la Ville.



[Emploi]

STAGIAIRE À DIDCOT ?

Vous êtes élève ingénieur d'origine meylanaise et vous avez un stage à réaliser dans le cadre de vos études supérieures ? Le Comité de jumelage et la Ville peuvent vous aider.



Le 13 mai, le Comité de jumelage et la Ville ont accueilli leurs partenaires de Didcot et de Planegg au Clos des Capucins lors d'un séminaire économique.

Comment impulser une nouvelle dynamique entre Meylan et les communes de Didcot et Planegg ? C'est pour répondre à cette question que le Comité de jumelage a organisé, le 13 mai dernier, un séminaire économique auquel assistaient des délégations des trois villes, et des représentants d'entreprises. « Cette manifestation n'aurait pas eu lieu sans le soutien fort du maire, qui a accordé une subvention de 5 000 euros pour financer sa logistique et lui donner une dimension professionnelle », rappelle Véronique Aussedat, conseillère municipale déléguée aux relations internationales et au Comité de jumelage.

Le Comité de jumelage, qui avait d'abord envisagé de faire coopérer entre elles des entreprises de caractéristiques analogues, a finalement opté

pour l'organisation d'échanges pour les étudiants, dans le cadre de leurs études supérieures. « Cette action concrète s'inscrit dans le cadre du développement multiculturel, et porte en germe des partenariats économiques ultérieurs plus importants. Autre intérêt de cette mesure, elle est de nature à retisser des liens entre le Comité de jumelage et les jeunes », expliquent Jean-Yves Delacoux et Véronique Aussedat, qui pilotent l'opération au sein du Comité de jumelage.

Concrètement, des entreprises de Didcot proposent d'accueillir en stage, dès cet été, trois élèves ingénieurs d'origine meylanaise, dans de nombreux domaines techniques : mécanique, électrique, informatique, chimie, optique, laser aéronautique, recherche spatiale... Ils seront hébergés dans des familles d'accueil et

percevront une rémunération.

Pour postuler, les étudiants doivent adresser un CV et une lettre de motivation en anglais à Com.jum38240@gmail.com. Les candidatures feront l'objet d'une première évaluation au sein du Comité de jumelage, avant d'être transmises aux représentants de Didcot.

La commune de Planegg pourrait, dans un avenir proche, faire une proposition du même type. De son côté, dans le cadre d'une réciprocité, le maire de Meylan a adressé un courrier aux entreprises d'Inovallée de plus de 50 salariés afin de voir dans quelles conditions elles pourraient accueillir de jeunes Anglais et Allemands.

Marion Frison

Démographie en hausse

Au 1^{er} janvier 2012, on recensait 17 959 Meylanais, selon les chiffres que vient de publier l'Insee. Soit 232 de plus qu'au 1^{er} janvier 2011. Si l'on est encore en dessous du niveau de population de 1999 et de ses 19 044 habitants, c'est néanmoins la première hausse démographique constatée depuis 2006. Une bonne nouvelle qui devra être confirmée sur la durée.

Le sens du partage

La Ville a offert ses traditionnels colis de Noël aux Meylanais de plus de 65 ans, dont les ressources mensuelles sont inférieures à 800 €, ainsi qu'aux résidents de la MCPA et de la Maison des Ombrages. 125 personnes en ont bénéficié.

Solidaire !

Dans le cadre de ses actions de fin d'année, le CCAS a réparti la somme de 5 000 € entre six associations : la Compagnie Ithere pour son projet Souvemento, les Restos bébés du cœur, Autisme Vies, Meylithon, l'association pour l'information et la recherche sur le syndrome SAPHO et Medicap International.

Gymnastique pour les seniors

Le CCAS met en place, à partir d'avril, un atelier gymnastique destiné aux retraités de 65 ans et plus, encadré par Thierry Deliers, titulaire d'un brevet d'Etat d'éducateur sportif. Il se déroulera le mardi après-midi. Réunion d'information et d'inscriptions mardi 20 mars, à 15 h, à l'Hôtel de ville, salle A (prévoir une participation financière).

[Solidarité]

ENSEMBLE AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS

En 2001, lorsque le Secours Catholique s'est désengagé du PAM, afin de se recentrer sur une prise en charge plus large de la pauvreté, la Ville en a repris la gestion, dans le cadre de sa politique globale de solidarité.



Le PAM (Point alimentaire de Meylan) est un service assuré par le CCAS qui lui a alloué un budget de 13 000 € en 2011, hors locaux et frais de personnel. Son objectif ? Faciliter la vie des personnes les plus vulnérables en leur distribuant des denrées alimentaires. Chaque semaine, Annick Cornu, la responsable du PAM, se rend à Sassenage, à la Banque alimentaire de l'Isère, où elle récupère la marchandise collectée auprès des grandes surfaces, avant de la redistribuer, avec l'aide d'une équipe de bénévoles. Les bénéficiaires, orientés par les assistantes sociales, sont accueillis individuellement, sur rendez-vous, et reçoivent un colis pour la semaine, moyennant une participation de 0,45 euro par personne. Ils peuvent également se procurer des objets de première nécessité, épicerie, produits d'hygiène et d'entretien..., que le CCAS achète en grande surface et leur revend à moitié prix. Dans le prolongement du PAM, le CCAS propose aux publics suivis en insertion un atelier « Alimentation, bien-être et petit budget ». L'occasion d'apprendre à cuisiner, tout en renforçant le lien social. En 2010, le PAM a accueilli 212 bénéficiaires et servi 2 349 paniers.

Marion Frison



Plus d'informations sur www.meylan.fr, rubrique Une ville pour tous/Autres sujets/PAM

Point alimentaire de Meylan, 04 76 18 08 41.

[Combien ça coûte]

ACTION DE SENSIBILISATION AUX DÉRIVES D'INTERNET

Dans le cadre de sa politique de prévention des conduites addictives, la commune mène actuellement une campagne de prévention dans les établissements scolaires (lire p 14). 31 classes, du primaire au lycée, soit 841 élèves, sont directement concernées.

Coût global de l'opération :
6 439,34 €

Conférence
500 €

Intervention de l'association Action innocence
gratuite

Intervention de la gendarmerie
gratuite

Théâtre Forum de la Compagnie Effet Act
5 436 €

Intervention d'un animateur du service jeunesse (31 h)
503,34 €

Soit
7,66 €
 par élève

[Sur le net]

De l'ardoise à la tablette numérique

La Ville s'est dotée de 15 tablettes numériques, qui seront testées dans deux groupes scolaires dès la rentrée de février. Une première en Isère !

« Cet outil, qui permet la personnalisation du travail scolaire, motive les enfants. Avec ce mode d'apprentissage plus actif, les élèves en difficulté peuvent retrouver plaisir et énergie d'apprendre. C'est un atout dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire », souligne Catherine Damond-Allemand, adjointe déléguée à l'éducation.

L'opération, conduite avec l'Inspection académique et le Centre départemental de documentation pédagogique de l'Isère, a été présentée le 9 janvier aux enseignants par l'élue, entourée de Stéphane Mollier, inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale, Anne Jacob, conseillère pédagogique TICE, et Romain Chabal, responsable de l'ingénierie au CDDP. L'occasion de découvrir la plus-value du nomadisme et de l'interactivité en termes de pédagogie.

Et de lever des interrogations : matériel, coût, maintenance, contenus pédagogiques... « Les usages sont multiples : lecture, écriture, enregistrement, autoévaluation... Ils permettent de créer une dynamique de classe d'autant plus que l'outil est simple », estime Romain Chabal.

La Ville mettra à la disposition des enseignants un intervenant à mi-temps, et son service informatique assurera le suivi technique et la maintenance.

Une première évaluation sera conduite en fin d'année scolaire. « Si elle est concluante, nous équiperons toutes nos écoles », conclut l'élue.

Marion Frison

Plus d'infos dans notre prochaine parution.



[Intercommunalité]

UN NOUVEAU CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Le tichodrome, ce petit oiseau de montagne, a donné son nom au nouveau Centre de sauvegarde de la faune sauvage isérois, qui a ouvert le 4 juillet 2011 au Gua, près de Vif.

Plusieurs centaines d'oiseaux et de mammifères en détresse en provenance de l'Isère et de la Savoie sont accueillies chaque année depuis 30 ans au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Meylan à Rochasson, qui est, depuis quelques années, saturé. Partant de ce constat, une poignée de naturalistes et de bénévoles, dont certains furent formés à Rochasson, a créé en 2006 l'association « Le Tichodrome, Centre de sauvegarde de la faune sauvage », afin de mettre en place une nouvelle structure plus adaptée aux besoins grandissants en termes de flux d'animaux, de soins et de préparation à la réintégration dans la nature des espèces reçues.

Grâce à un partenariat avec la Frapna Isère et la société Vicat, Le Tichodrome, agréé par le préfet de l'Isère, s'est installé au Gua, près de Vif à l'emplacement historique de la première carrière du groupe Vicat, sur quatre hectares. Il a ouvert ses portes en juillet dernier, après un an de travaux. En six mois, il a déjà accueilli plus de 160 animaux, en collaboration avec le centre de Meylan. Ce dernier fermera dans le courant de l'année 2012.

Le Tichodrome accueillera alors l'ensemble des oiseaux et mammifères découverts notamment sur le territoire isérois, en fonction de ses moyens humains et financiers.

« La prise en charge de ces animaux étant de notre ressort, nous sommes en permanence à la recherche d'adhésions, de dons et de subventions pour financer notre activité », souligne Laurent Majorel, le président de l'association.

Cette évolution ne remet évidemment pas en cause le Cine (Centre communal d'initiation à la nature et à l'environnement), qui continue ses activités pour l'éducation à l'environnement, que ce soit pendant le temps scolaire ou de loisirs à Rochasson.

Contact : 04 57 13 69 47
<http://letichodrome.free.fr>

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »



Michel Bernard
1^{er} adjoint
au maire

MAJORITÉ MUNICIPALE

Réussir à concilier construction de logements et cadre de vie

Le nouveau Plan local de l'habitat (PLH), que nous avons signé avec la Métro, témoigne de notre volonté de pouvoir concilier à la fois la nécessité de construire des logements, notamment aidés, et la préoccupation partagée par une majorité de Meylanais de la protection du cadre de vie.

Le dernier PLH démontre que nous avons su aller au-delà des engagements pris : alors même que nous nous étions engagés sur la période 2004-2009 à construire 312 logements, ce sont 423 qui ont été réalisés. Un tiers étaient des logements aidés. Trouvez-vous que le paysage meylanais a été bouleversé ? Nous avons su à la fois assumer nos engagements et protéger le cadre de vie. Notre méthode : le refus du dogmatisme, la négociation avec les promoteurs et les bailleurs sociaux, mais aussi et surtout la concertation avec les riverains. À ce titre, la production de logements sociaux du PLH 2004-2009 s'est faite dans sa grande majorité sans outil réglementaire et grâce à la capacité de concertation et de négociation de la commune.

Le nouveau PLH s'est construit dans le même état d'esprit. Nous avons choisi également de développer l'accession sociale à la propriété, car nous tenons à ce que des familles modestes accèdent à la propriété de leur logement malgré le coût du foncier.

Dans ce domaine comme bien d'autres, nous réaffirmons notre pragmatisme et nous assumons tout à fait notre positionnement équilibré respectueux du modèle meylanais auquel les habitants sont très attachés.



Philippe Cardin

PARTI SOCIALISTE

La programmation des logements prévue dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), proposé par la majorité ne permettra pas d'atteindre en 12 ans les 20 % de logements sociaux imposés par la loi SRU, objectif du Plan Local de l'Habitat (PLH).

En 2016, à la fin du PLH en cours, l'effort en logements sociaux de notre commune aura été faible ; et nous allons être rétrogradés de 3 places dans le classement des villes de l'agglomération pour nous retrouver dans le peloton de queue avec 14 % seulement et un manque de 500 logements sociaux sur la commune.

Difficile dans ces conditions de lutter contre la baisse de population en cours, qui se traduira par une hausse des impôts et/ou une réduction des services municipaux et donc par une baisse de notre qualité de vie.

De plus, vu le nombre insuffisant de logements à des prix accessibles nécessaires à l'installation de familles, la population de Meylan va continuer à vieillir. Cette attitude de repliement sur soi, mise en œuvre par la majorité, perceptible dans tous les domaines, va à l'encontre des intérêts de Meylan.



Marie-Noëlle Novelli

LES ÉLUS ÉCOLOGISTES

Concilier une offre nouvelle suffisante de logements accessibles à tous, le maintien des espaces naturels ou agricoles, et la rénovation thermique d'un parc de logements collectifs déjà anciens qui consomme de l'énergie et émet des gaz à effet de serre : tels sont les objectifs d'aménagement nécessaires à notre sens pour Meylan et dont le PLH devrait être une traduction. Ils supposent notamment que le PLU permette une offre de logements sociaux suffisante sur les rares terrains disponibles et constructibles, et permette d'atteindre en 12 ans les 20 % de logements sociaux conformément à la loi SRU, afin de répondre davantage aux besoins d'habitat diversifié. Tel n'est pas le cas : le PLU par exemple ne prévoit pas dans le nouveau quartier Inovalée-Béalières - dont nous demandons qu'il soit un écoquartier concerté - un objectif de 35 % de production de logements sociaux, ce qui est indispensable pour pouvoir bénéficier du soutien financier de la METRO et conforme aux recommandations du Programme Local de l'Habitat 2010-2015. Attention à utiliser au mieux l'espace ! <http://www.lesvertsdemeylan.asso.fr/site/>



Monique Fraysse

MEYDIA

Le PLH 2010-2015 de la METRO s'est donné comme objectif de produire plus, mieux, et pour tous, mais aussi produire de façon mieux répartie. A Meylan, pour inverser la baisse de population enregistrée depuis 1999, il faut une politique de diversification de l'offre en logement pour l'accueil de jeunes ménages et pour permettre une mixité générationnelle. Il faut améliorer l'accès au logement des ménages les plus modestes (avec 12,8 % de logements sociaux au 1/1/2010, nous ne répondons pas aux exigences de la loi SRU). Sur notre commune qui comporte un parc ancien (51 % de résidences construites entre 49 et 74), un programme de réhabilitation thermique doit être déployé. Malheureusement les orientations budgétaires et le projet de PLU de la commune ne sont pas du tout à la hauteur de ces enjeux ! www.meydia.org



Caroline Ronin

LIBRES ET CITOYENS

Quelle connaissance avons-nous de cet outil le PLH ?

Conçu dès 1983, le PLH, conduit par la METRO, organise la répartition des compétences entre les communes, la METRO, le Département, la Région et l'Etat.

Outil de programmation, de distribution financière, la METRO fixe aujourd'hui les priorités en matière d'habitat.

Politiquement, tendance est faite à mettre en avant l'effort en faveur des constructions nouvelles, de la mixité sociale.

Qu'en est-il du parc de logements existants ? Le PLH est aussi un outil de requalification du parc existant public et privé.

Efficacité thermique et diversité sociale doivent être au cœur des efforts d'amélioration du parc existant.

Concertation - Le futur SCOT conditionnera le quotidien des 750 000 habitants
de la région urbaine grenobloise.



[Région urbaine grenobloise]

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE SCOT

Le 19 décembre dernier, les élus ont entériné le projet de SCOT. Ce document d'urbanisme fera l'objet d'une enquête publique au mois de mai.

Logement, déplacements, environnement, services, commerce... En coordonnant les politiques publiques de la région urbaine grenobloise, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) va conditionner la vie quotidienne de 750 000 habitants durant les 20 prochaines années. Ce document d'urbanisme, né de la loi Solidarité et renouvellement urbain de 2000, doit relever des enjeux relatifs à l'économie d'espace, à la limitation des déplacements et au rééquilibrage entre les territoires, dans une logique de développement durable.

Le projet que viennent d'entériner les élus du Comité syndical a fait de la lutte contre l'étalement urbain, dont les conséquences s'avèrent coûteuses en termes de déplacements, de pollution et d'investissements en services publics, une priorité absolue. Après son adoption, le SCOT interviendra sur la répartition dans l'espace, en proposant des emplacements réservés aux zones économiques, aux commerces et aux lieux de résidence, et en incitant éventuellement à la création de transports en commun. Les communes devront

quant à elles coordonner leurs actions avec ce programme, le SCOT s'imposant aux PLU (Plans locaux d'urbanisme). Dans le cadre de ce projet, 2 300 hectares classés en zone à urbaniser dans le Schéma directeur de 2000 ont été reclassés en espaces naturels ou agricoles.

Le dossier est actuellement entre les mains des personnes publiques associées : État, communautés d'agglomération et de communes, Conseils régional et général, Chambres consulaires, intercommunalités limitrophes de la région urbaine grenobloise, Parcs naturels régionaux, direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Le projet de SCOT, assorti des avis de ces personnes publiques associées, sera soumis à enquête publique en mai et juin prochains, puis, le cas échéant, amendé. Il devra ensuite être approuvé par le préfet, afin de se substituer au Schéma directeur, en juin 2013.

Marion Frison

À noter que les représentants de Meylan ont voté contre le projet présenté.

[Point d'étape]

PLU : l'enquête publique suit son cours

Carton plein pour l'enquête publique, qui a mobilisé le public du 2 janvier au 3 février. De nombreux Meylanais se sont rendus à l'Hôtel de ville, afin de consulter le projet de PLU et les avis des personnes publiques associées (préfet, présidents du Conseil général, de l'Établissement chargé de l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale de la région grenobloise), du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun), de la Métro, du parc de Chartreuse et communes voisines) et d'interroger le commissaire enquêteur, à titre individuel ou en tant que représentants associatifs. Les questions les plus fréquentes concernent les parcs communaux. « *Le public découvre qu'ils étaient constructibles dans le POS (Plan d'occupation des sols) qui s'applique encore aujourd'hui, et nous demande pourquoi nous ne les avons pas tous classés en zone naturelle dans notre projet de PLU* », confie Anne Trillat, chef du service Urbanisme. Réponse dans la réglementation : « *Les parcs des Aiguinards et de Champ-Rochas ne peuvent pas être classés en zone naturelle au sens du code de l'Urbanisme. En revanche, nous avons défini des éléments de paysages qui permettent de protéger ces espaces.* »

D'ici début mars, les Meylanais pourront consulter le rapport du commissaire enquêteur, éventuellement assorti de recommandations ou de réserves, à l'Hôtel de ville. Le dossier devrait être soumis au conseil municipal fin mars.



Retrouvez plus d'infos sur www.region-grenoble.org

[Brèves]

La Ville a remis ses Trophées sportifs

Placée sous le signe du sport et de ses valeurs, la cérémonie des vœux de la municipalité (lire p. 5), qui se déroulait le 12 janvier dernier au gymnase du Charlaix, était une belle occasion de saluer les résultats et le travail des sportifs, des gestionnaires et bénévoles des clubs.

Trois trophées ont été remis par Josiane Jankowski et Jean-François Roux, respectivement adjointe et conseiller municipal délégués au sport.



• **Le trophée de la performance individuelle** a été décerné à Timothée Andriamanantena, champion du monde de breakdance.



• Claude Maugiron, président de l'ES Rachais, a reçu le **trophée de la performance collective**.



• **Le trophée du dévouement** a salué les 41 saisons de Max Lugat au sein de Meylan handball.

[Événement]

ZEN ATTITUDE

À mi-chemin entre les arts martiaux « traditionnels » et le yoga, l'Aïkido de Sumikiri n'est pas un simple sport, mais plutôt un art de vivre. Idéal pour évacuer les tensions, il peut se pratiquer à tout âge.

À première vue, l'aïkido de sumikiri s'apparente à du judo. En effet, il se pratique à deux et aboutit à la chute de l'un ou l'autre sur un tatami. Mais il s'agit là d'un des rares points communs entre ces deux arts martiaux, aux philosophies plus éloignées qu'il n'y paraît. « *L'aïkido de sumikiri n'est pas un sport de combat, mais un art d'esquive. On évolue ici non pas contre un adversaire, mais avec un partenaire. Le but ultime, c'est la mise des énergies ensemble, parvenir à ne faire qu'un avec son partenaire. On ne fait pas chuter ce dernier pour le dominer, mais simplement pour lui permettre d'esquiver la douleur* », explique Fabienne Gruillet, l'enseignante principale du Meylan Aïkido de Sumikiri. Pour Gérard Vaussenat, autre enseignant du club, « *l'aïkido de sumikiri est une sorte de yoga dynamique. Il est basé sur la respiration, et non pas sur un travail musculaire. La prise de conscience du ki – centre de gravité – est essentielle. Chacun de nos gestes doit être lié à ce ki, afin de faire circuler l'énergie dans l'ensemble du corps. Cela permet d'obtenir le maximum d'efficacité avec le minimum d'effort.* » C'est pourquoi on peut le pratiquer à tout âge. Certains membres du club ont d'ailleurs commencé l'aïkido de sumikiri à 65 ans !

S'il existe des ceintures – jusqu'à la noire, à l'instar d'autres arts martiaux – cette discipline ne se pratique pas en compétition. « *Ce serait contraire à son esprit, juge Fabienne Gruillet. L'aïkido de sumikiri exige de s'apaiser soi-même pour recevoir l'autre et l'apaiser. Alors que l'aïkido traditionnel est avant tout un enchaînement de gestes techniques, sans âme, cette variante a une vraie dimension psychologique. C'est une philosophie de vie qu'on exprime aussi bien au quotidien que sur le tatami.* »

Martin Léger

Infos et inscriptions : 04 76 90 05 44 / 06 87 83 79 89

Membre du Nautic Club Alpes 38 (issu de la fusion des clubs du GUC d'Echirolles

et de Meylan), David Smétanine s'entraîne quatre fois par semaine à la piscine des Buclos, pour préparer les Jeux paralympiques de Londres, du 29 août au 9 septembre. Il vise le titre sur le 50, le 100 et le 200 mètres nage libre et au moins un podium sur 50 mètres dos.



Attention événement ! Le 1^{er} juin, la Maison de la musique accueillera le concert de Meshell Ndegeocello



[Musiques actuelles]

TROUBLE EVERY DAY

Hollie Cook, Elysian Fields, Daniel Darc, Kouyate Neerman... La programmation 2012 de la Maison de la musique va semer le trouble...

Dans février, il y a fièvre : celle qui fait frissonner de plaisir, l'oreille tendue et les yeux rivés sur scène... Le 24 février, place à la divine Hollie Cook et sa pop tropicale, cool et épicée. Révélée l'été dernier grâce à son délicieux *Body Beat*, son passage à Meylan fera l'effet d'un coup de chaleur en plein givre ! Avec Prince Fatty et Tom Fire, non moins experts en matière de dub groovy, pour planter le décor... Le 8 mars, Elysian Fields déploiera son rock vénéneux. Ces infatigables new-yorkais navigueront dans les méandres clairs-obscurs de leur septième album, *Last night on earth*. Avec, en première partie et comme seul phare dans la nuit, notre jeune pousse meylanaise Lull, alias Florian Pessin. Daniel Darc est attendu à la Maison de la musique le 16 mars. Rescapé des années 80, extirpé d'un *Taxi Girl* parti droit dans le mur, l'écorché est plus vivant que jamais. Darc is darc ! Enfin, cap sur la joie et le rythme dès le 24 mars, avec le jazz afro de Kouyate-Neerman et le funk voodoo d'Anthony Joseph & Spasm Band.

Christophe Solignac

Billetterie : Maison de la musique, 04 76 18 54 00 – Réseau Fnac : magasins Fnac, Carrefour, 0892 68 36 22 – digitick.com

[Brèves]

ÇA BOUGE DANS LES BIB !

Les bibliothèques poursuivent leur déploiement des nouvelles technologies : après la bibliothèque des Béalières, c'est à celle de Mi-Plaine que vous pouvez surfer sur votre ordinateur portable ou votre smartphone via le Wi-fi. Afin de maîtriser ces nouveaux outils, des ateliers multimédia proposent aux petits et aux grands exercices, apprentissage et jeux (prochain RDV les 14, 15 et 17 février à Mi-Plaine).

Autre nouveau rendez-vous, les Pause-café, organisées à la bibliothèque du Haut-Meylan, sont un moment privilégié de

rencontre avec un auteur, un artiste. La prochaine, le 12 mars, permettra au public d'échanger avec Jocelyn Sève sur son recueil de poèmes, « Éclats de soi ».

Plus d'infos :
www.meylan-bibliotheque.fr



[15 jours pour Amnesty]

DROITS, LUTTES, RÉSISTANCE

L'association, qui célèbre un demi-siècle de solidarité internationale, propose de nombreux rendez-vous à Meylan du 31 janvier au 14 février. Le 31 janvier, soirée débat avec F. Perrin, vice-président d'Amnesty France et P. Micheletti, président de Médecins du monde Rhône-Alpes, ancien président de Médecins du monde France, puis projection de *Même la pluie* à partir de 18 h 30 à la Maison de la musique. Du 2 au 9 février, rencontres et échanges au LGM et dans les bibliothèques. Le 4 février, lecture en présence de l'auteure Françoise Xénakis à la bibliothèque Mi-Plaine. Du 31 janvier au 14 février, expositions au LGM, dans les bibliothèques, à l'Hôtel de Ville, la Maison de la musique et l'Hexagone. Le 14 février, soirée de clôture avec lecture de poèmes, musique et danse, à partir de 19 h 30 à la Maison de la musique. Durant cette quinzaine, des pétitions de soutien seront proposées.

Programme sur www.meylan.fr
Contacts : 09 50 28 87 73



[Histoire]

À LA RECHERCHE DE SES ANCÊTRES



Depuis quelques années, le nombre de généalogistes amateurs a considérablement augmenté. L'installation d'un ordinateur aux Archives municipales facilite leurs recherches.

La réalisation d'un arbre généalogique consiste à retrouver toutes les personnes qui constituent nos racines, en partant

de notre propre génération et en remontant jusqu'à six, sept, huit générations et plus avant nous. Au moyen de cet arbre, on recherche non seulement ses racines, mais également l'histoire et les conditions de vie de ses ancêtres, leurs métiers, leurs patrimoines, leurs religions. Dans le cadre de la modernisation du pôle lecture publique et des Archives municipales, la salle de lecture des archives a récemment été équipée d'un poste informatique avec un accès à Internet à destination du public, et plus particulièrement des généalogistes. En effet, les Meylanais peuvent désormais effectuer leurs recherches grâce aux archives d'état civil mises en ligne depuis début 2011 par les Archives départementales de l'Isère.

À Meylan, l'état civil remonte à l'époque du Moyen-âge avec un registre paroissial datant de 1583 jusqu'à 1902 (depuis 2008, le droit à la communication des documents d'état civil est ramené à 75 ans pour les naissances, au lieu de 100 ans auparavant, les registres postérieurs à cette époque sont encore en mairie). Les familles, dont les ancêtres ne sont pas meylanais, peuvent ainsi effectuer leurs recherches aux Archives, tout en profitant des nombreux ouvrages leur permettant d'étoffer leur arbre généalogique. Un travail minutieux, qui requiert patience, attention et organisation. Des ateliers de généalogie seront proposés dans les prochaines semaines par les Archives.

Sylvie Coursier

Contact : Archives municipales, 04 76 41 16 25

[Actualité du CINE]

LES YEUX DE LA NUIT

Au cours d'un circuit urbain et péri-urbain, avec le CINE, partez à la rencontre des animaux nocturnes.



Chouette hulotte, crapaud accoucheur, chauve-souris, chouette chevêche, tritons... tous ces animaux sont présents à Meylan, au cœur de la ville ou dans ses zones naturelles périphériques. Si certains sont plutôt familiers, d'autres peuvent passer complètement inaperçus. Propice aux ambiances sensibles si spéciales, la nuit révélera une tout autre vision de la ville.

Le départ en minibus du Cine est fixé à 20 h pour découvrir sur le domaine de Rochasson des sites que vous connaissez sans doute de jour. Le circuit s'achèvera à la Taillat (retour au point de départ en minibus).

Pensez à prévoir des vêtements chauds, de bonnes chaussures et une lampe torche si possible.

Le 20 mars de 20 h à 22 h - Attention : 23 places disponibles.

Prix : 3,30 € - Rendez-vous au Cine, 52 chemin de Rochasson - 04 76 90 31 06

[Nature]



PLANTATIONS AU CLOS DES CAPUCINS

Afin de préserver la diversité et la beauté de ce site, la Ville effectue de nouvelles plantations.

Le Clos des Capucins abrite une intéressante diversité d'espaces verts : bois, vignes, vergers, jardins familiaux, pelouse et prairie. Au fil des ans, cette dernière s'est appauvrie, dominée par la luzerne. Pour conserver le paysage, la biodiversité, et pour le plaisir des visiteurs, la Ville a entrepris de rajeunir cette prairie. 4 000 m² ont été labourés au sud du parc boisé cet automne. Le sol, bien préparé, sera semé d'un mélange de graines champêtres à la fin de l'hiver, afin de créer une prairie fleurie qui embellira cet espace. Avantages de la prairie fleurie : elle s'adapte à toutes les contraintes des sols, et très écologique, elle attire papillons, abeilles, oiseaux et petits animaux, qui profiteront du renouvellement de la végétation, de la production de fleurs et de graines.

À la fin de l'année, c'est la plantation d'arbres fruitiers qu'effectuera la Ville, afin de reconstituer un verger, les cerisiers disparaissant progressivement. Outre, la restauration de ce patrimoine, ces arbres fruitiers seront bénéfiques aux insectes pollinisateurs comme les abeilles, aujourd'hui menacées.

Sylvie Coursier

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive,
culturelle et associative du mois sur www.meylan.fr

Sport

SAMEDI 11 FÉVRIER

Handball : les Meylanaises jouent contre le Val de Leysse (14^e journée de N3 féminine). 20h30, **gymnase du Charlaix**.

LES 11 ET 12 FÉVRIER

Open handi/valide : organisé par Meylan escrime, **gymnase de la Revirée**. <http://meylanescrime.free.fr>

SAMEDI 18 FÉVRIER

Handibasket : Meylan Grenoble handibasket reçoit Corbeil (13^e journée de N A masculine). 18 h, **gymnase des Buclos**.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Badminton : Meylan badminton club affronte le GUC 3, (8^e journée de phases de poules de N3). 10 h, **gymnase du Charlaix**.

SAMEDI 3 MARS

Basket : le BCTM accueille le Centre fédéral de basket-ball 2 (18^e journée de Nationale féminine 1). 20 h, **gymnase Doyen-Gosse**.

DIMANCHE 11 MARS

Volley : l'ESMT est opposé à Saint-Cloud (17^e journée de N3 masculine). 15 h, **gymnase du Charlaix**.

SAMEDI 17 MARS

22^e Bourse aux vélos de Meylan Cyclo. Dépôt du matériel de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h, vente de 13 h à 18 h 15, récupération des invendus de 18 h 30 à 20 h. **Au Lycée du Grésivaudan**.

DIMANCHE 25 MARS

Football : L'ES Rachais contre l'AS Chavanay (15^e journée d'Honneur régional). 15 h, **stade Albert Batteux**.

Événements

MARDI 7 FÉVRIER

Ciné-apéro italien : film en VO, discussion dans la langue autour d'un verre. Séance en programmation en mars-avril. À 18h30, **bibliothèque des Béalières**.

LES 14, 15, 17 FÉVRIER

Ateliers multimédia : création d'un jeu de cluedo, pour mener l'enquête! A partir de 8 ans, sur inscription. De 16h30 à 18 h, **bibliothèque Mi-Plaine**.

JUSQU'AU 14 FÉVRIER

Quinze jours pour Amnesty internationale à Meylan (lire p. 21). www.meylan.fr

LES 15 ET 22 FÉVRIER

Goûter-ciné. 15 h 30, **bibliothèque des Béalières**.

LES 1^{er} MARS ET 5 AVRIL

Après-midi dansant pour les seniors, organisé par le CCAS de la Ville. 15 h à 18 h, **salle Décibeldonne**.

SAMEDI 3 MARS



Au jardin d'arc-en-ciel : théâtre poétique, poésie théâtrale, créé et présenté par Nathanaëlle Courbet. 16 h, **Maison de la musique**. Gratuit sur réservation au 04 76 18 54 00

LUNDI 12 MARS

Pause-café : recueil de poèmes « Éclats de soi » de Jocelyn Sève. 16 h 30, **bibliothèque du Haut-Meylan**.

MARDI 20 MARS

Les yeux de la nuit, une soirée-découverte avec le Cine (lire p. 23). De 20 h à 22 h. 0476903106

MERCREDI 28 MARS

La petite heure contée sur le thème « La surprise! ». À 15h30 à la **bibliothèque Mi-Plaine** et à 17 h à **bibliothèque des Béalières**.

DU 28 MARS AU 1^{er} AVRIL

Printemps du livre dans les bibliothèques.

MERCREDI 4 AVRIL

La petite heure contée sur le thème « La surprise! ». 15h30 à la **bibliothèque Grand-Pré**, 17 h à **bibliothèque du Haut-Meylan**.

SAMEDI 31 MARS

Journée propre proposée par l'Union des habitants du quartier des Béalières. 10 h, **Maison de la Clairière** (lire p. 11).

DIMANCHE 1^{er} AVRIL

Qui mange qui? : jeu de piste sur les relations entre animaux et plantes. 10 h à 16 h, **au Cine**. 0476903106

* Notre coup de cœur

SAMEDI 10 MARS



Meylan fête le carnaval

À l'initiative du Conseil municipal d'enfants, c'est à un grand carnaval regroupant les quartiers auquel le public est invité. Chaque groupe scolaire construira son Monsieur carnaval en partenariat avec les Unions de quartiers et les équipements qui le souhaitent.

Le 10 mars, chaque quartier organisera son traditionnel défilé, puis rejoindra le parc du Bruchet où, à partir de 15 h 30, les Monsieurs Carnaval seront brûlés. Un moment de convivialité et d'échanges. N'oubliez pas votre déguisement : cette année les thèmes retenus sont les personnes et personnages célèbres, les fruits et légumes et les années 80.

Plus d'infos auprès des Unions de quartiers.

Associations

JEUDI 9 FÉVRIER

Les vies de Christian Boltanski, conférence proposée par Acacia et animée par Béatrix Burlot. **Salle audiovisuelle Mi-Plaine**, à 14 h 30.

LES 10, 17 ET 24 FÉVRIER

Hand'Amitié Meylan s'associe aux célébrations en faveur des lieux unissant l'Italie, les Italiens et notre région. **06 81 52 93 65**

MARDI 14 FÉVRIER

Concours de Belote avec le Club des 60 ans. 14 h, **Foyer-club du 3^e âge des Aiguinards**.

LES 27 FÉVRIER

ET 12 MARS
Ciné club d'Acacia, 14 h, à la **Maison de la musique**. Carte spectacle obligatoire.

MARDI 28 FÉVRIER

Repas choucroute, organisé par le Club des 60 ans. À 12 h, **salle Décibeldonne**. ass.club60@laposte.net

JEUDI 1^{er} MARS

Arc-Nucléart : visite des ateliers avec Acacia à 14 h 30. **RDV sur place**.

MARDI 2 MARS

Grand loto avec Hand'Amitié Meylan. **06 81 52 93 65**

DIMANCHE 11 MARS

Soirée ciné-concert organisée par Acacia et l'AMPF au profit de Musique, Espérance et Solidarités. **Maison de la musique** à 17 h 30.

DU 12 AU 16 MARS

Sur la Route des abbayes cisterciennes, en Espagne, voyage organisé par Le Club des 60 ans. club60@laposte.net

VENDREDI 16 MARS

Jeux et atelier crêpes avec Hand'Amitié Meylan. **06 81 52 93 65**

MERCREDI 21 MARS

Sortie en Savoie avec le Club des 60 ans. ass.club60@laposte.net

DIMANCHE 25 MARS



Troc de plantes (lire p. 11). De 10 h à 13 h 30 à la **grange des Capucins**. <http://uqhm.free.fr>

VENDREDI 30 MARS

Hand'Amitié Meylan organise une visite du **musée de la houille blanche**. **06 81 52 93 65**

SAMEDI 31 MARS

Tohu-Bohu, grande fête du jeu, organisée par Horizons au **Clos des Capucins** (lire p11).

Citoyenneté

LES 6 FÉVRIER ET 26 MARS

Séances du conseil municipal. À partir de 17 h 30.



Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.meylan.fr



Théâtre

DU 7 AU 9 FÉVRIER



Le cargo, spectacle de danse de Faustin Linyekula, danseur, chorégraphe, conteur et metteur en scène. Mardi à 14 h 30 et 20 h, mercredi à 20 h et jeudi à 10 h et 14 h 30, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45

www.theatre-hexagone.eu

LES 1^{er} ET 2 MARS



Les borgnes ou le colonialisme intérieur brut: mis en scène par Kheireddine Lardjan, le texte de Mustapha Benfodil scrute la réalité intérieure de l'homme. 20 h, à l'Hexagone www.theatre-hexagone.eu

LES 8 ET 9 MARS

Urbik/Orbik à la ville comme à l'univers, le metteur en scène Joris Mathieu explore le théâtre fantastique où arts et sciences embrassent le public

pour un voyage onirique dans les eaux troubles de la conscience. Rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation du 8 mars. 20 h, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45 www.theatre-hexagone.eu

LES 13 ET 14 MARS



Le cas Jekyll, mis en scène et interprété par Denis Podalydès. Envahi par Hyde, Jekyll raconte les étapes de sa folie. Denis Podalydès est magnifiquement accompagné par Kaori Ito, danseuse et chorégraphe. 20 h à l'Hexagone. 04 76 90 00 45

www.theatre-hexagone.eu

Exposition

MARDI 13 MARS

Exposition de l'Association des peintres amateurs meylanais au **Clos des Capucins**.

Musique

SAMEDI 4 FÉVRIER

Dans le cadre de **Baguettes & rythmes virevoltants**: Hansel et Gretel, concert par les élèves de percussions-batterie en master class avec Bernard Renaudin. Gratuit sur réservation, à 18 h 30. Puis « Intéraction-Percussions », concert de Bertrand Renaudin (Batterie) et Thierry Bonneaux (vibrapone). Tarifs: 12 €, 10 €, 9 €. À partir de 20 h 30. Maison de la musique. 04 76 18 54 00

www.maison-musique.fr

MARDI 7 FÉVRIER

Musiques actuelles: Concert Jono Mc Cleery + Nostalgia 77. 20 h 30, à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

VENDREDI 10 FÉVRIER

Musiques actuelles: Skip the use + Vegas parano. 20 h 30 à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00

www.maison-musique.fr

DU 18 FÉVRIER

AU 1^{er} MARS

Grenoble Gospel Jazz Festival (ex-Gospel Train Festival) se produit autour de nouvelles créations et pratiques artistiques, s'inspirant du Gospel au jazz en passant par le blues, la soul, le hip-hop... www.gospeltrainacademy.com

VENDREDI 24 FÉVRIER

Musiques actuelles: Hollie Cook + Prince Fatty + Tom Fire. 20 h 30 à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

VENDREDI 2 MARS

« **Musiques autour du roi Soleil** »: découverte de la musique vocale et orchestrale (Rameau, Lully, Campra, Rebel...) avec Claudine Galhaut et J.-P. Scortani. 20 h, **Maison de la musique**.

JEUDI 29 MARS

« **Pour Anna Magdalena** », musiques de J.-S. Bach avec les ateliers de musiques anciennes et les ateliers vocaux. Direction, Nathalie Centonze. 20 h, **Maison de la musique**.

JEUDI 8 MARS

Musiques actuelles: Elysian Fields + Lull. 20 h 30, à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

VENDREDI 16 MARS



Musiques actuelles: Daniel Darc à 20 h 30, à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

VENDREDI 23 MARS

« **Station Congo** » de Ray Lema. Originaire du Congo, ce maître tambour, organiste, pianiste classique, claviériste, propose un voyage musical entre Europe et Afrique. 20 h à l'Hexagone. 04 76 90 00 45 www.theatre-hexagone.eu

SAMEDI 24 MARS



Dans le cadre de **Baguettes & rythmes virevoltants**: Kouyate-Neerman + Anthony Joseph & Spasm Band. À 20 h 30 à la Maison de la musique. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

VENDREDI 30 MARS

« **Via Mexico** »: une soirée pour découvrir la diversité des artistes mexicains, avec Ensemble Orchestral Contemporain et Wixarika Project de Murcof. 20 h à l'Hexagone. 04 76 90 00 45 www.theatre-hexagone.eu